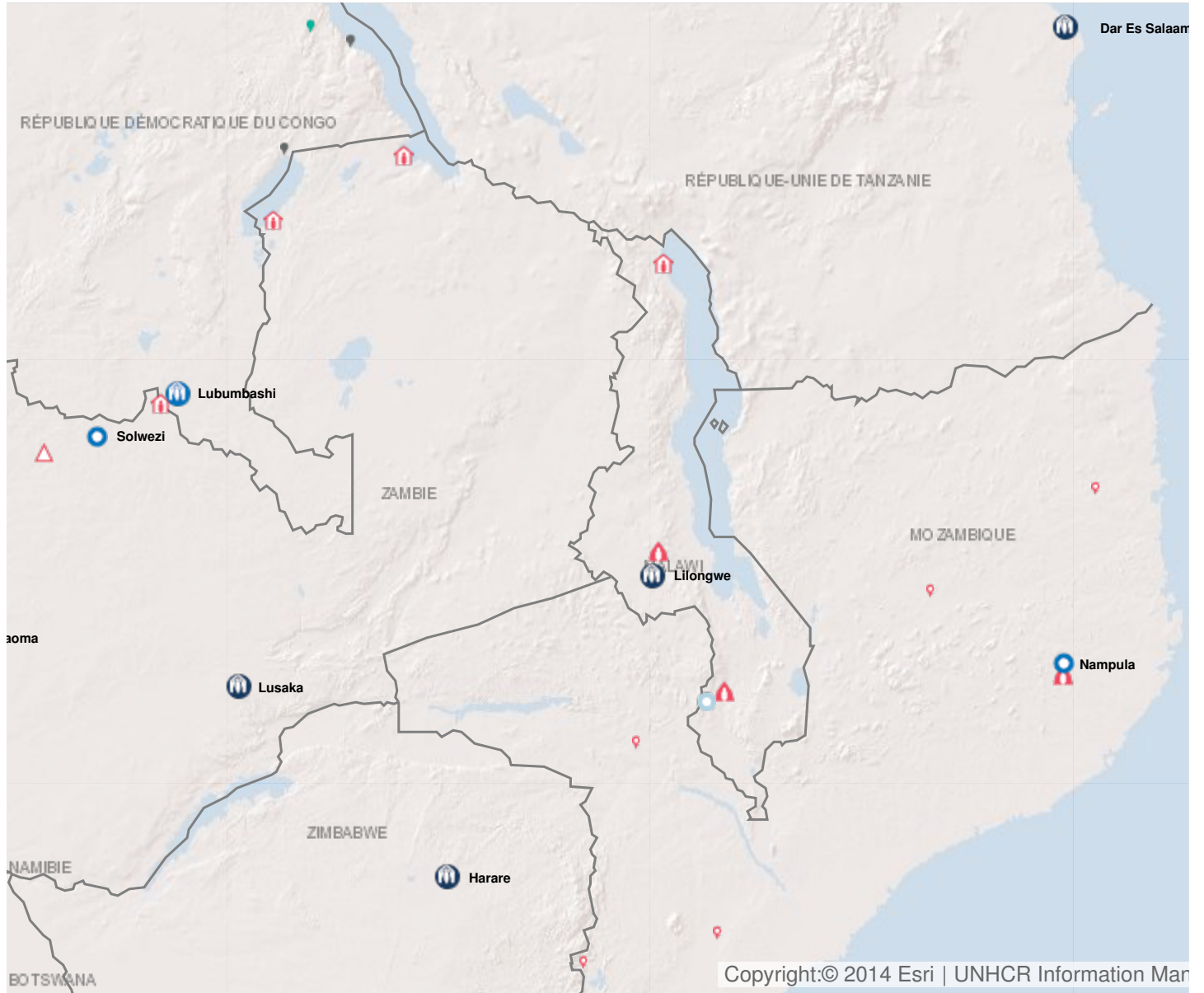


## Opération: Malawi



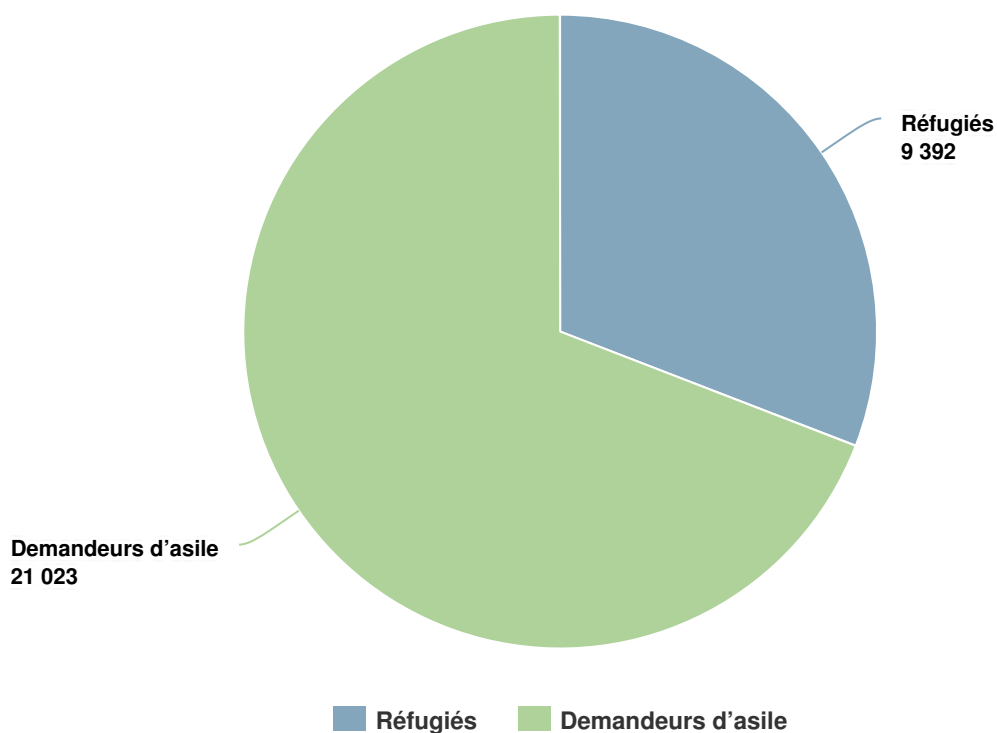
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 29% EN 2016

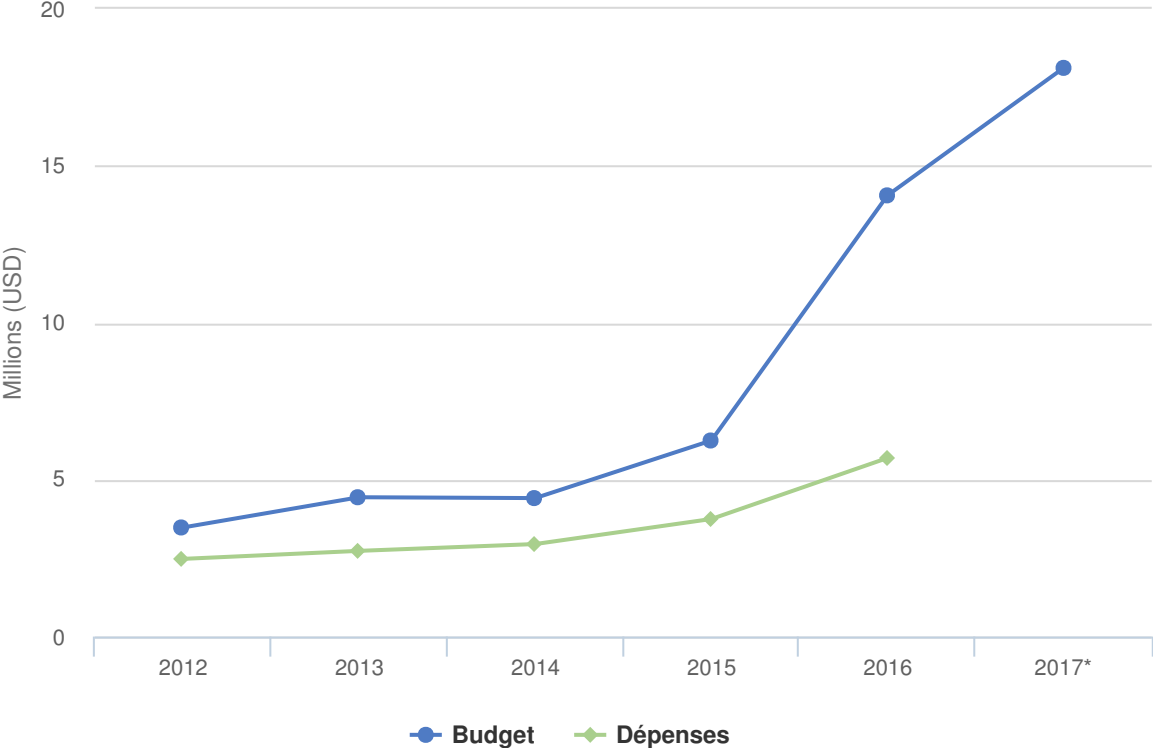
**2016** 30,415

**2015** 23,489

**2014** 20,373



# Budgets et Dépenses - Malawi



## Contexte opérationnel

Le HCR a reconduit son appui au Gouvernement du Malawi pour la détermination du statut de réfugié, la formulation de procédures accélérées pour traiter les arrivées et le renforcement des capacités. La politique révisée relative aux réfugiés et le projet de loi portant amendement n'ont pas encore été approuvés.

La décision du Gouvernement de transférer les réfugiés et les demandeurs d'asile du camp de Dzaleka à Katiri, dans le district de Karonga, pour mettre en œuvre un modèle de site d'installation élargira l'accès aux moyens de subsistance pour les personnes relevant de la compétence du HCR, par exemple dans l'agriculture.

Le Malawi a reçu un afflux de près de 10 000 demandeurs d'asile mozambicains en mars 2016. Une intervention interinstitutionnelle menée par le HCR a été lancée pour coordonner les activités et mobiliser les ressources. Un ancien camp de réfugiés à Luwani a été rouvert en avril pour y héberger les demandeurs d'asile mozambicains.

## Tendances démographiques

- Le Malawi a reçu 5 719 nouveaux arrivants, principalement originaires de la République démocratique du Congo (4 583), du Rwanda (576) et du Burundi (560).
- Le camp de Dzaleka a accueilli 27 126 réfugiés et demandeurs d'asile.
- Le camp de Luwani hébergeait 3 135 demandeurs d'asile mozambicains.

## Réalisations

Chiffres clés :

- **30 260** personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu un soutien aux abris dans les camps de Dzaleka et Luwani.
- **30 000** personnes relevant de la compétence du HCR et 40 000 personnes dans les communautés hôtes ont pu bénéficier de services de santé primaires.
- **7 190** enfants réfugiés et demandeurs d'asile ont été inscrits dans l'enseignement primaire aux camps de Dzaleka et Luwani.
- **1 200** personnes relevant de la compétence du HCR ont présenté une demande de réinstallation.

Principales réalisations :

- Une intervention interinstitutionnelle pour gérer l'afflux de demandeurs d'asile mozambicains a été dirigée par le HCR, en collaboration avec ses partenaires.
- Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont enregistrées individuellement et leurs besoins spécifiques ont été pris en compte. L'identification des personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR peut maintenant être faite grâce aux données enregistrées.
- Des évaluations de la vulnérabilité ont été menées pour les personnes handicapées relevant de la compétence du HCR.

## Besoins non satisfaits

- Le HCR a eu des difficultés à répondre aux besoins essentiels des réfugiés et demandeurs d'asile au camp de Dzaleka, notamment du fait des lacunes dans l'infrastructure et la délivrance de services dues à l'augmentation de la population relevant de sa compétence.
  - Les programmes d'activités rémunératrices et d'autosuffisance ont été particulièrement touchés par le sous-financement.
  - Certains partenaires interinstitutionnels au camp de Luwani n'ont pas été en mesure de poursuivre leur assistance.
-